



BURKINA FASO



Ce programme est cofinancé
par l'Union européenne

Appel à candidatures des deuxième et troisième cycles du Programme transversal de formation du PAIC GC pour les opérateurs privés

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme transversal de formation, la coordination du Programme d'Appui aux Industries Créatives et à la Gouvernance de la Culture (PAIC GC) **lance un appel à candidatures pour la sélection de quatre-vingt-dix (90) acteurs culturels privés** pour prendre part aux deuxième et troisième cycles de formation continue.

Cette formation vise à renforcer les compétences des bénéficiaires dans les domaines de l'économie culturelle et créative, notamment le fonctionnement des filières et les modèles économiques gagnants, l'impact du numérique sur la qualité des œuvres, le montage de projets et la mobilisation de financement, les politiques publiques et les opportunités qu'elles offrent aux opérateurs privés. L'approche adoptée repose sur une combinaison de techniques pédagogiques (exposé interactif, étude de cas, jeu de rôle, débat et échange d'expérience, compétition d'équipe, démonstration, témoignage d'expert, panel, visite de terrain, mentorat, e-learning, etc.), de recherche appliquée et d'accompagnement/coaching personnalisé débouchant sur des projets concrets et structurants, capables de créer des opportunités pour les artistes et les techniciens et de dynamiser les filières ciblées par le programme.

Peuvent postuler : **les entrepreneurs culturels privés œuvrant dans la production, la promotion, la diffusion/distribution des biens et services culturels marchands dans les filières ciblées par le programme** : cinéma et audiovisuel, arts de la scène, arts plastiques et appliqués ainsi que le tourisme culturel exclusivement pour la région des Hauts-Bassins, notamment les dirigeants de maisons de production, les producteurs/réalisateurs, curateurs et commissaires d'exposition, les créateurs de marque et de style, les producteurs de spectacles, les managers d'artistes, les distributeurs et diffuseurs qui sont en charge de la commercialisation des œuvres au plan national et international, etc.

La sélection des candidats se fera sur la base des critères définis ci-après :

Conditions d'éligibilité

- Être un professionnel/entrepreneur disposant d'une entreprise active dans la production, la promotion, la diffusion/distribution des biens et services culturels marchands basée au Burkina Faso ;
- Être disposé à participer entièrement aux quatre (04) sessions du cycle de formation (pièce à fournir : lettre d'engagement dûment signée par le postulant) ;
- Fournir un curriculum vitae suivant le format requis ;
- Soumettre une idée de projet spécifique et structurant suivant le canevas.

Critères de sélection

Les dossiers des candidats seront évalués sur la base des critères suivants :

- **Pertinence de l'idée de projet** : disposer d'une idée de projet arrimée aux objectifs du programme transversal de formation et qui s'inscrit dans l'économie créative à travers les filières ciblées : cinéma et

audiovisuel, arts de la scène, arts plastiques et appliqués ainsi que le tourisme culturel exclusivement pour la région des Hauts-Bassins ;

- **Structuration de chaînes de valeur au sein des filières ciblées** : disposer d'une idée de projet d'envergure, conçue pour être mise en œuvre en collaboration avec plusieurs artistes et techniciens et /ou en coopération avec des partenaires dans la chaîne de valeur visant à créer, diffuser et commercialiser une œuvre de qualité qui valorise de nouveaux métiers et crée de l'emploi. Par exemple : la coproduction, la diffusion des œuvres par la télévision numérique, la mise en onde/radio et internet des œuvres, le développement de plateformes de vente des produits culturels burkinabè, la promotion d'artistes au plan international, la création de centres de production industrielle, la création de galeries, la création d'œuvres en partenariat avec des plateformes numériques de production, l'émergence de nouveaux métiers comme les distributeurs/tourneurs, les agrégateurs, les producteurs, etc.
- **Impact et durabilité** : disposer d'un modèle économique pérenne et adéquat qui soit consolidé et mis à échelle.
- **Expériences** : disposer de compétences et expériences spécifiques en lien avec l'idée de projet, justifiées par des attestations/diplômes.

Mécanisme de sélection des candidats

Un comité de sélection des candidats sera mis en place. Il sera composé du prestataire chargé de la mise en œuvre du programme transversal de formation, des représentants de l'administration publique de la culture et de l'Assistance technique du PAIC-GC. Les représentants des acteurs privés pourront prendre part aux travaux dudit comité en tant que membres observateurs.

❖ COMMENT POSTULER ?

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de soumettre leur candidature conformément aux conditions d'éligibilité spécifiées ci-dessus.

Les dossiers de candidature seront recevables sous plis fermés au Secrétariat de la DGESS ou à l'adresse suivante : paicgctransversale@gmail.com, au plus tard **le vendredi 29 janvier 2024 à 16 h 30 mn GMT** avec en objet les références de l'appel : « **APPEL A CANDIDATURE / PROGRAMME TRANSVERSAL DE FORMATION PAIC GC** ».

Pièces-jointes :

- *Le CV dans le format requis ;*
- *La fiche synthétique de projet entièrement remplie.*

N. B. :

- *Les candidatures féminines sont fortement encouragées ;*
- *Les différents canevas sont téléchargeables sur les sites suivants :*

www.fdct-bf.org

www.communication.gov.bf

www.cr.hautsbassins.bf



Mambourou SOMA

*Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication*